



## **Pour assurer le mieux-être des enfants vulnérables - Le ministre Sébastien Proulx annonce l'octroi de 20 millions de dollars à la Fondation du Dr Julien dans le cadre d'un partenariat.**

4 octobre 2016

Pour rendre accessibles, à terme, les soins et les services de pédiatrie sociale à 20 000 enfants en situation de grande vulnérabilité au Québec et pour favoriser leur bien-être ainsi que leur développement global, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx, a annoncé aujourd'hui l'octroi de 20 millions de dollars à la Fondation du Dr Julien. Cette somme sera versée sur une période de quatre ans, pour les années 2016-2017 à 2019-2020, à raison de 5 millions de dollars par année. Le soutien financier est accordé dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Dr Julien pour le développement d'un réseau québécois de centres de pédiatrie sociale en communauté.

« Ce partenariat établi avec la Fondation du Dr Julien témoigne de notre volonté d'offrir aux enfants en situation de grande vulnérabilité le meilleur départ possible dans la vie. Dans ce contexte, la pédiatrie sociale en communauté est un bon moyen de joindre directement ces enfants et leur famille. Elle contribue de façon importante à prévenir les difficultés et à assurer leur plein développement. En conjuguant nos efforts, nous pourrons, ensemble, agir concrètement en faveur du bien-être de ces enfants », a déclaré le ministre Sébastien Proulx.

« Le gouvernement du Québec reconnaît la valeur ajoutée de la pédiatrie sociale en communauté pour les enfants en situation de vulnérabilité. Quelle belle nouvelle pour le respect des droits des enfants! Ce partenariat est prometteur puisqu'il implique également une complémentarité avec tous ceux qui agissent auprès des enfants dans les communautés et surtout dans les familles », a souligné pour sa part le Dr Gilles Julien.

Quatre ministères sont engagés dans ce partenariat avec la Fondation, soit les ministères de la Santé et des Services sociaux, de la Famille, de la Justice ainsi que de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Ce partenariat s'inscrit dans une perspective de collaboration et de complémentarité entre les organisations des différents réseaux qui offrent également des services aux enfants en situation de vulnérabilité. Il prévoit l'engagement et la contribution de tous les ministères et de la Fondation dans le déploiement du réseau. La Fondation dirigera les travaux relatifs du développement du réseau des centres et assurera la qualité des soins et des services de pédiatrie sociale, notamment par un processus d'accréditation et d'accompagnement des



centres. De plus, elle contribuera au financement de l'ensemble des projets en parts égales avec le gouvernement pour la durée de l'entente.

Cette annonce donne suite au budget 2015-2016 du gouvernement, dans lequel celui-ci s'est engagé à accompagner la Fondation dans le développement d'un réseau de centres de pédiatrie sociale en communauté et à lui octroyer une contribution de 22 millions de dollars pour une période de cinq ans. Une subvention transitoire de 2 millions de dollars a déjà été versée à la Fondation pour l'année 2015-2016.

Source: Ministère de la famille

- 30 -

### **À propos de la Fondation du Dr Julien**

La Fondation du Dr Julien est une entreprise sociale qui a pour mission de permettre à chaque enfant issu d'un milieu vulnérable de développer son plein potentiel dans le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant. Elle orchestre un réseau de centres de pédiatrie sociale en communauté qui soigne, outille et accompagne 4 000 enfants en situation de grande vulnérabilité et leurs familles au Québec. Ces centres offrent divers services médicaux, spécialisés, psychosociaux et juridiques, dans une approche de santé globale et de proximité, en complémentarité avec les partenaires communautaires.